

FOOD, HEALTH &
CONSUMER PRODUCTS
OF CANADA

PRODUITS ALIMENTAIRES,
DE SANTÉ ET DE CONSOMMATION
DU CANADA



Consultations prébudgétaires 2024- 2025

Mémoire au ministère des Finances

2 février 2024

Depuis plus de 60 ans, Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada (PASC) représente les entreprises qui fabriquent et distribuent la grande majorité des produits essentiels qui font partie de notre vie quotidienne. Nous représentons de petites entreprises privées tout comme des multinationales. Toutes les entreprises que nous représentons sont profondément enracinées au Québec et sont fermement engagées à croître et à innover ici.

Notre secteur représente plus de 69 000 emplois dans plus de 1 700 établissements situés partout à travers le Québec. Nos membres transforment les récoltes et les biens en produits finis que l'on retrouve dans toutes les épiceries du Québec. Ils fabriquent des médicaments en vente libre et des produits de santé naturels sûrs qui permettent aux Québécois de prendre soin d'eux-mêmes tout en allégeant la pression sur le système de santé. Les consommateurs font confiance aux marques des membres de PASC depuis plus d'un siècle.

PASC soumet les recommandations suivantes pour examen dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025 du gouvernement du Québec.

Recommandation 1 : Mettre en œuvre un Code de conduite des épiciers obligatoire et inclusif

La concentration de l'industrie de l'épicerie dans notre pays, avec cinq détaillants contrôlant plus de 80 % des ventes d'épicerie et de médicaments, signifie que le pouvoir des détaillants sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire est inégalé : même le plus grand fabricant de produits alimentaires avec de multiples marques ne contrôle pas plus de 3 % du volume d'un détaillant donné. Il n'est donc pas surprenant que le paysage alimentaire actuel désavantage directement les agriculteurs, les fabricants, les épiciers indépendants et les consommateurs du Québec.

À une époque où les familles québécoises continuent de lutter contre le coût des aliments, nous avons besoin que les principaux épiciers et tous les partenaires de la chaîne d'approvisionnement adoptent et adhèrent à un Code de conduite du secteur des produits d'épicerie obligatoire et inclusif.

Depuis août 2021, PASC travaille avec diligence avec des intervenants clés, y compris le ministre André Lamontagne, coprésident du Groupe de travail FPT, et ses homologues fédéraux et provinciaux, afin d'élaborer un Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie. Ce Code est un moyen concret d'apporter plus d'équité, de transparence et de stabilité à notre industrie et à notre chaîne d'approvisionnement en produits d'épicerie. Toutefois, la réticence de quelques grands détaillants à la onzième heure sape les avantages potentiels du Code et indique que la participation volontaire à elle seule ne suffit pas à garantir une mise en œuvre réussie.

Le Code est maintenant finalisé, prêt à être mis en œuvre et soutenu par la plupart des parties prenantes, y compris le gouvernement du Québec, qui croient tous en la promesse d'une manière plus équitable de faire du commerce. Afin de limiter les risques de dérive du Code, de favoriser la concurrence dans le secteur et d'améliorer la chaîne d'approvisionnement alimentaire dans la province :

PASC recommande au gouvernement d'appliquer un Code de conduite du secteur des produits d'épicerie obligatoire et inclusif au Québec.

De plus, il est important de souligner que ce n'est pas seulement à l'inflation des aliments que nous sommes confrontés, mais aussi à l'inflation des produits d'épicerie. C'est pour cette raison que nous avons besoin d'un Code de conduite du secteur de l'épicerie qui soit inclusif et qui couvre tous les produits concernés que l'on trouve dans une épicerie typique. Les fabricants de ces produits, y compris les médicaments en vente libre, les produits de santé naturels, les produits d'hygiène personnelle et les produits ménagers, sont passibles des mêmes amendes que les fabricants de denrées alimentaires. Compte tenu de l'intégration complète des canaux de distribution des pharmacies et des épicerie au Québec, il est essentiel qu'un code englobe tous les produits dont les Québécois dépendent au quotidien.

Réduire le champ d'application à la demande de certains grands détaillants ajouterait des contraintes inutiles à la relation fournisseur-détaillant et serait inefficace pour changer la culture et le comportement des grandes chaînes d'épicerie.

PASC recommande au gouvernement de mettre en œuvre un Code de conduite des épiciers qui reflète la nature intégrée de notre industrie et comprend un large champ d'application englobant tous les produits essentiels de la vie de tous les jours.

Recommandation 2 : Réviser les délais de mise en œuvre du projet de loi 96 au niveau des fabricants

Les membres de PASC ont été soulagés de voir le gouvernement déposer officiellement, le 10 janvier dernier, un projet de règlement relatif au projet de loi 96, la Loi sur le français, langue officielle et commune du Québec, après de nombreux mois d'incertitude réglementaire. Nous soutenons sans réserve l'engagement du gouvernement à renforcer l'usage de la langue française au Québec.

Nous notons qu'en vertu du projet de règlement, les étiquettes non conformes pourront rester sur les étagères et être mises à la disposition des consommateurs jusqu'au 1er juillet 2027, à condition qu'elles aient été fabriquées avant le 1er juin 2025. Bien que nous nous réjouissons de la révision du délai de conformité au niveau des détaillants, pour beaucoup de nos membres, le délai au niveau des fabricants n'est plus réalisable en raison de l'incapacité du gouvernement à faire avancer la réglementation en début de 2023, comme cela avait été initialement proposé. Plus de dix mois se sont écoulés depuis notre dernière correspondance avec le gouvernement à ce sujet. Nos membres n'ont plus confiance en leur capacité à se conformer pleinement à la réglementation au niveau des fabricants d'ici le 1er juin 2025.

Pour les fabricants, toute modification de l'étiquetage nécessite un délai considérable. La modification des étiquettes d'un produit peut prendre deux ans ou plus. En outre, les réglementations fédérales exigent de l'industrie qu'elle apporte des changements radicaux à l'étiquetage des aliments et de nombreux produits de santé de consommation au cours de la période 2025-2028, ce qui compliquera ce processus et exercera une pression sur la capacité des entreprises de conception d'emballages et d'impression au Canada.

Les fabricants ont besoin de suffisamment de temps et de clarté pour planifier et mettre en œuvre ces changements. Ce travail ne peut commencer tant que le règlement n'est pas finalisé.

PASC demande instamment au gouvernement de réviser le délai d'application au niveau des fabricants et de le fixer à deux ans à compter de la date de publication de la réglementation finale. La conformité des détaillants devrait suivre deux ans après la date limite de fabrication, comme cela a été proposé.

Recommandation 3 : Renforcer la compétitivité et soutenir la formation au Québec

a) Encourager plus d'investissements dans le secteur manufacturier en rehaussant le taux de crédit d'impôt C3i

Pour un grand nombre d'entreprises au Québec, l'accès au financement demeure difficile, ce qui constitue un frein à l'innovation. Tout comme souligne l'Association Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ), nous saluons la récente annonce du gouvernement, dans sa mise à jour économique de l'automne dernier, de reconduire le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i), une mesure concrète avec un impact positif et réel pour les entreprises manufacturières. Cela dit, nous déplorons le fait que le taux bonifié n'a pas été reconduit.

En cette période d'inflation alimentaire persistante, le gouvernement doit mettre en place les outils nécessaires pour favoriser l'investissement dans notre secteur et accroître la main-d'œuvre. Les principaux obstacles à l'adoption de la technologie par les fabricants de produits alimentaires sont le coût de l'équipement et de l'installation, ainsi que la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour exploiter cette technologie.¹

PASC recommande au gouvernement un retour du taux de crédit d'impôt C3i applicable aux frais déterminés engagés dans la période du 26 mars 2021 au 31 décembre 2023.

b) Soutenir la formation et le recrutement dans les métiers prioritaires du secteur manufacturier

La pénurie de la main-d'œuvre demeure inquiétante pour nos membres au Québec. Bien que le nombre de postes vacants pour le secteur manufacturier ait légèrement diminué en 2023, selon Statistique Canada, il n'en demeure pas moins que plus de 18 500 emplois étaient à pourvoir au 3^e trimestre de 2023 au Québec.²

Comme souligne Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ), comparativement à l'Ontario, le Québec peine à mettre en place des mesures structurantes pour réduire sa part de postes vacants au Canada. De plus, la décision du gouvernement de couper l'année dernière 200 millions \$ dans le budget du ministère de l'Emploi a malheureusement pour conséquent de ralentir les efforts des entreprises pour former et requalifier la main-d'œuvre.

Or, nous croyons que le gouvernement doit miser sur certains métiers prioritaires qui offrent d'excellentes perspectives d'emploi partout au Québec tels qu'identifiés par le ministre du

¹ *Information and Communications Technology Council, Canadian Agri-food Technology: Sowing the Seeds for Tomorrow*, novembre 2021

² Statistique Canada. Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS). 2023

Travail dans son Plan d'action pour la main-d'œuvre (PAMO) en 2019 dont ceux dans le domaine de la transformation des aliments et des boissons. Afin d'alléger la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée auprès des manufacturiers et encourager l'inscription des jeunes vers une formation professionnelle enrichissante :

PASC demande au gouvernement de mettre à jour l'ensemble des programmes d'études afin que la formation des étudiants réponde aux impératifs technologiques du marché du travail.

Recommandation 4 : Offrir davantage de choix en autosoins

Nous partageons la vision du gouvernement du Québec à l'égard des soins de santé qui est centrée sur la population. En tant que champions de longue date des autosoins, nous applaudissons la reconnaissance, par le gouvernement, du rôle important que les autosoins peuvent jouer dans notre système de soins de santé.

Comparativement à leurs homologues du reste du Canada, les Québécois ont un accès très limité aux médicaments en vente libre (MVL) pour prendre mieux soin d'eux-mêmes. Ceci fait en sorte qu'il est plus probable que les Québécois s'en remettent à un système de santé surchargé ou qu'ils renoncent carrément à se faire soigner pour certaines affections.

Une étude du *Conference Board of Canada* datant de 2017 a démontré qu'au Québec, une seule transition Rx-MVL (médicaments d'ordonnance vers des médicaments en vente libre), pour une seule classe de médicaments, pourrait générer près de 300 millions \$ en économie de coûts annuels en soins primaires en réduisant de 1,9 million le nombre de consultations médicales et le coût général des médicaments ainsi qu'en améliorant la productivité de la main-d'œuvre et l'absentéisme.³

Comme tous les produits ayant passé la transition Rx-MVL sont placés automatiquement derrière le comptoir des pharmacies, les consommateurs ignorent souvent leur existence lorsque vient le temps de considérer leurs options d'autosoins. Le fait que ces produits en vente libre ne sont ni disposés ni présentés sur les étagères des pharmacies les rendent invisibles. Conséquemment, l'utilisation de ces produits par les consommateurs et leurs impacts bénéfiques sur l'accès au traitement et l'utilisation des ressources de soins de santé se trouvent considérablement réduits au Québec, soit par plus de 50 % par rapport aux autres provinces, note l'étude du *Conference Board of Canada*.

Un sondage publié en 2021 par Abacus Data révélait que 94 % des Québécois appuient les autosoins alors que 94 % sont en faveur d'une stratégie des autosoins qui offrirait à la population de meilleurs outils et un meilleur soutien pour prendre soin de leur santé tout en

³ Isabelle Gagnon-Arpin, *Value of Consumer Health Products: The Impact of Switching Prescription Medications to Over-the-Counter* (Ottawa : The Conference Board of Canada, 2017).

s'assurant que le système de santé publique demeure fort et durable à long terme.⁴

Des changements mineurs destinés à augmenter le nombre d'options d'autosoins pourraient générer des impacts significatifs immédiats. Une solution à coût nul ou faible serait que le Québec harmonise sa réglementation sur les annexes de médicaments à celles de L'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP).

Une telle mesure augmenterait de façon significative l'accès des Québécois aux mêmes produits sûrs et efficaces qui sont déjà disponibles partout ailleurs, améliorera les résultats en matière de santé et libèrera des ressources essentielles pour un meilleur accès aux soins primaires.

⁴ Abacus Data, *Canadians want a national Self-Care Strategy to help protect the public healthcare system*, mené pour Produits alimentaires, de santé et de consommation du Canada, janvier 2021.

Nos membres



Nos membres

FOOD, HEALTH &
CONSUMER PRODUCTS
OF CANADA

PRODUITS ALIMENTAIRES,
DE SANTÉ ET DE CONSOMMATION
DU CANADA

FHCP PASC

L'ORÉAL
CANADA

LACTALIS
CANADA

LALLEMAND
LALLEMAND HEALTH SOLUTIONS

Lossonde

Lindt
MAÎTRE CHOCOLATIER SUISSE
DEPUIS 1845

MARS WRIGLEY
Confectionery

McCain

McCORMICK

MCP
McCaughy Consumer Products Inc.
Experience, Results, Success

MeadJohnson
Nutrition

Melitta
Coffee Indulgence

Mondelēz
International

MORRISON
FOODS

NATURE'S PATH
ORGANIC

natures
touch

Nestlé
Good food, Good life

Nestlé PURINA

NORWELL
CONSUMER HEALTHCARE

Ocean Spray

ORGANIKA™

ozery
FAMILY BAKERY
BOULANGERIE FAMILIALE

PEPSICO
CANADA
BEVERAGES - BEBÉVAGES
Tropicana
PEPS

PEPSICO
CANADA
FOODS - ALIMENTS
FritoLay
On the Border

PERFETTI
van Melle

Perrigo
Nutritionals

Peter Igel
Food Products Ltd.

Post

P&G

PURDUE

reckitt

Reinhart

Reynolds
Consumer Products

Ricola

Riviana
RIVIANA FOODS CANADA
ALIMENTS RIVIANA CANADA

scJohnson
A family company
at work for a better world™

Sabra

sanofi

Seaford
Pharmaceuticals

SimplyProtein™

THE J.M. SMUCKER Co
Canada

Starbucks
TM/MC

STORCK®
Part of Your World®

SunRype

SUNSTAR
GUM

The Clorox Company

JORDANS
dorset
cereals
RVVITA

TLS

TRADITIONAL
MEDICALS

Tree of Life
A NATURE COMPANY

TreeHouse

TWININGS
LONDON

Unico
SINCE 1912
Bringing Real Taste Home.

Unilever

UNFI
CANADA
Better food. Better future.
Meilleurs aliments. Meilleur avenir.

Upfield™

UPPER
CRUST

IVCVITA
HEALTH
BRANDS - MARQUES

HOORTMAN
BAKERY

Hawkins
GHEEZIES

windsor
SINCE 1873